LES DÉMONS DU RÊVE[1]

Dans son ouvrage *Die Schlaf- und Traumzustände der menschlichen Seele* (Tubingue, 1878) — *L'Ame humaine en état de sommeil et de rêve* — Heinrich Spitta, le philosophe et psychologue de Tubingue, décrit comme suit le phénomène du cauchemar : c'est « l'apparition d'un *kobold* ou d'un monstre, accroupi sur la poitrine du dormeur : il se rapproche toujours davantage de sa gorge et menace de l'étrangler... C'est si net et si évident qu'on en ressent une mortelle angoisse... En vain, le rêveur s'efforce de se défendre contre cette apparition monstrueuse ; il voudrait crier, mais sa voix s'étrangle en sa gorge, ses membres sont comme paralysés, la sueur l'inonde, ses mains sont glacées. Tout à coup, il se réveille en sursaut, en général avec un cri, pour retomber sur sa couche, épuisé, mais avec le sentiment d'avoir eu la chance d'échapper au danger d'une mort imminente. » D'après Spitta, un moment d'inhibition fonctionnelle, notamment chez les asthmatiques, ou de grossiers écarts de régime, sont probablement à l'origine des cauchemars.

La dyspnée, l'angoisse paralysante, l'oppression et la suffocation, la « chamade » du cœur, l'aphonie parfois totale, la rigidité des membres ou, au contraire, les tremblements spasmodiques, tous ces symptômes, associés à la vision d'un monstre, la plupart du temps velu, d'aspect animal, et pesant sur la poitrine, ont partout et toujours caractérisé le cauchemar. (Voir Ill. nº II.) Suivant les vues générales de celui qui les étudiait, ces manifestations ont été considérées, tantôt comme consécutives à des troubles physiques (obstacles à la respiration ou à la circulation du sang, causés par la position du dormeur, le poids de la couverture, des troubles digestifs, du délire fébrile, etc.), tantôt comme dues à des « esprits ». Les théories qualifiées de « scientifiques », appliquées à élucider ce phénomène si répandu, source depuis toujours de maux torturants aussi bien que de légendes et de mythes, s'en tiennent à la première explication. C'est d'elle que se réclament déjà tels médecins de l'Antiquité, dont l'opinion se

1. Cf. p. 357. Ill. nº I. Nous publions ces quelques pages rédigées par une assistante du célèbre psychothérapeute suisse C.-G. Jung, le Dr Jacobi, dont le point de vue est ici évidemment celui de la seule observation médico-psychologique. N. d. l. R.